

Question présentée par le député :

M. Roberto Broggin

Date de dépôt : 14 septembre 2012

Question écrite urgente

La FAO en ligne devient confidentielle. Veut-on cacher les informations officielles aux citoyens ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

Depuis ce jour, vendredi 14 septembre 2012, le site de la Feuille d'avis officielle (FAO), n'est plus disponible pour les non-abonnés. Par ailleurs, les abonnés ne pourront consulter les informations que sur deux ans.

Cette situation est fâcheuse, car elle prive nos concitoyens d'informations officielles et par principe accessibles à toutes et tous.

Le Conseil d'Etat peut-il expliquer au parlement cette décision sachant qu'aux archives la FAO sera toujours consultable ?